

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : inscrire ici le nom de l'arrondissement où s'est déroulée la réunion

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion :

Réunion de lycée général et technologique privé

Discussion sur le constat (facultatif)

02. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

• Quelles missions assigneriez-vous à l'école de vos enfants ?

Former des enfants équilibrés : bien dans leur tête et leur corps, épanouis.

Leur permettre d'aboutir à une activité professionnelle.

Apporter à chacun ce qui correspond à sa capacité, à sa personnalité.

Offrir aux jeunes des voies diversifiées sans négliger aucune filière, y compris les voies professionnelles (celles-ci étant souvent peu reconnues... !)

La finalité est de pouvoir donner à chaque jeune la possibilité, à la fin de ses études, de trouver sa place dans la société par une activité professionnelle.

La diversité des élèves n'est pas prise en compte dans l'école, en France. Certains ont besoin de plus de temps pour atteindre un objectif donné (exemples : élèves du primaire avec difficultés en lecture, enfants précoces, handicapés,...)

L'École contribue à cet objectif, mais elle ne doit pas être seule. Les parents ne doivent pas oublier leur rôle d'éducateurs.

Former des citoyens, des adultes responsables : c'est la mission de l'école et des parents.

Eduquer signifie apprendre à se conduire. L'éducation, c'est l'apprentissage du comportement.

• Quelles idées ont présidé à la construction européenne ? Application de ces idées à l'éducation ?

L'Europe s'est construite d'abord comme Marché Commun, devant assurer la libre circulation personnes, des biens et des services. Dans cet esprit, le service d'éducation devrait être ouvert à la libre concurrence au lieu d'être un monopole d'Etat.

• Qui doit définir les missions de l'école ?

Il faut que l'Etat intervienne pour définir un cadre éducatif, pour limiter les excès et les débordements. Un service public doit subsister, mais aussi des écoles privées pour développer des points de vue différents.

Il faut obtenir un équilibre entre le public et le privé.

L'Etat doit-il aider les parents dans leur rôle d'éducation ou s'y substituer complètement ?

• Comment réformer durablement l'école ?

Laisser (aux collectivités locales ?), aux chefs d'établissement, le soin de gérer leur école.

Il faut réformer l'école car la société évolue.

Les réformes sont souvent « plaquées », parachutées. On ne donne pas aux enseignants les moyens de les appliquer.

Donner des responsabilités à l'équipe « sur le terrain » pour prendre les mesures nécessaires (répondre aux besoins immédiats).

• Appliquer le « principe de subsidiarité » à l'éducation ?

Le principe de subsidiarité, auquel le traité de Maastricht fait référence, a été défini clairement par Pie XI (encyclique « Quadragesimo Anno », 1931). En fonction de ce principe, il n'y a aucune raison que l'Etat ou une collectivité se substitue aux parents pour l'éducation de leurs enfants.

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

• Qu'est-ce que la réussite scolaire ?

Réussir, c'est passer avec succès les examens, mais aussi être épanoui à l'école.

La réussite scolaire entraîne la réussite professionnelle et sociale.

• Comment les parents peuvent-ils y contribuer ?

En passant du temps avec les enfants.

En étant présents au niveau de l'école.

En allant dans le sens des enseignants.

En favorisant le dialogue.

En valorisant l'école.

En transmettant le goût de l'effort et du travail.

En motivant les enfants : sans motivation, un jeune ne peut pas réussir scolairement.

En mettant les enfants face à leurs responsabilités.

• Qui sont les partenaires extérieurs? Quel rôle peuvent-ils jouer ?

Faire rentrer des intervenants extérieurs dans l'école (professionnels, chefs d'entreprise, juges, ...)
pour ouvrir l'école sur le monde extérieur.

Inciter les enseignants à aller vers l'extérieur et les partenaires professionnels à aller au devant de leurs
filiales spécifiques pour aider les enseignants à faire évoluer le contenu de leurs programmes.

18. Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

• Est-il souhaitable que l'État rende aux parents le rôle qu'il leur a confisqué dans l'éducation de leurs
enfants ? Comment l'obtenir ? Certains n'ont pas le sentiment que l'Etat leur a confisqué leur rôle.

Pour d'autres, l'Etat décide de tout ce qui concerne l'éducation (à l'école) de leurs enfants à leur place.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Les établissements scolaires doivent être autonomes (finances –via le chèque scolaire -, projet éducatif, recrutement,...)

2 Les parents doivent pouvoir choisir librement l'établissement scolaire de leurs enfants.

3 Il faut remettre l'école au cœur de la société (entreprise, tissu social, culturel, ...).

4 Il faut une complémentarité entre les parents et l'équipe éducative.